

■ **FONDATION MARIE DE LA PROVIDENCE**, à Fri-bourg, CH-217-1001419-2, soutenir et développer la vie des soeurs de la Congrégation en Suisse et à travers le monde, etc.
(FOSC du 10.10.2006, p. 6). Règlement du 06.09.2006.
Journal no 471 du 02.02.2007
(03766066 / CH-217.1.001.419-2)